



RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00228

Numéro SIREN : 534 470 042

Nom ou dénomination : EDENDIS

Ce dépôt a été enregistré le 13/04/2017 sous le numéro de dépôt 2275

DÉPOT N° B2275 DU 13 AVR. 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2016

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.S. EDENDIS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>Avenue Jean Moulin Z.A. Puits Est 63700 SAINT ELOY LES MINES</u>		de l'exercice précédent * <u>12</u>	
Numéro SIRET * <u>53447004200027</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, <u>31/03/2016</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
ACTIF IMMOBILISÉ IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières *	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM
		BN	BO
		BP	BQ
		BR	BS
		BT	BU
	CRÉANCES	BV	BW
		BX	BY
		BZ	CA
	DIVERS	CB	CC
		CD	CE
Comptes de régularisation	CF	CG	
	CH	CI	
	CJ	CK	
	CW		
	CM		
	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobiliations :		Stocks :	
		Créances :	

CERTIFIÉ CONFORME
LA CÉPANCE

27 10 93/10

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2016

Désignation de l'entreprise		S.A.S. EDENDIS		Néant	☐ *	
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 60 000.....)			DA	60 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	747 000	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	6 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	768 831	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	244 095 /	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 825 926	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	676 511	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	1 706	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	978 936	
	Dettes fiscales et sociales			DY	215 124	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	45 270	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 917 547		
(V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 743 473		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 352 583	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

DGFIP N° 2052-SD 2016

Désignation de l'entreprise : S.A.S. EDENDIS

Néant ☐ *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	14 568 486	FB	FC 14 568 486
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF
		FG	36 108	FH	FI 36 108
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	14 604 594	FK	FL 14 604 594
	Production stockée *				FM
	Production immobilisée *				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP 5 114
	Autres produits (1) (11)				FQ 2 450
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 14 612 158
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS 12 099 093
	Variation de stock (marchandises)*				FT (28 306)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 797 470
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX 116 339
	Salaires et traitements *				FY 897 748
	Charges sociales (10)				FZ 250 936
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA 87 020
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GB
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC
	Autres charges (12)				GD
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GE 11 741
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GF 14 232 041
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GG 380 118
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GH
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GI
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GJ
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GK
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GL 2 072
	Différences positives de change				GM
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GN
	Total des produits financiers (V)				GO 2 072
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GP
	Intérêts et charges assimilées (6)				GQ
	Différences négatives de change				GR 9 842
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GS
	Total des charges financières (VI)				GT 9 842
2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV - VI)					GU 9 842
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GV (7 770)
					GW 372 348

(RENVOLIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		S.A.S. EDENDIS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	13 962	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	13 962	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	47 724	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	47 724	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(33 762)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	94 491
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	14 628 193
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	14 384 097
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	244 095
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HY	
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier		IG	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HP	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IH	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		IJ	
	(9)	Dont transferts de charges		IK	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		HX	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A1	5 114
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A2	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A3	
	(13)	obligatoires		A4	1 217
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):				Exercice N	
REGUL CHGES/PRODUITS ANNEES ANTERIEURES				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
REMB ASSURANCE				20 859	13 740
JUGEMENT PRUD HOMMES					222
AMENDE				24 572	
				2 293	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise S.A.S. EDENDIS										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2			
						au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3			
								Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	1 706 000	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	14 282	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	406 540	KW		KX	
		Matériel de transport *				KY	300	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	9 798	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	430 920	LO		LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
		Autres participations					8U		8V		8W
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières					IT	47 639	IU		IV		
TOTAL IV					LQ	47 639	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	2 184 559	ØH		ØJ	
										7 506	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
						1				4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		D7	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		D7	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		LZ	
		Sur sol d'autrui				IR		MD		MC	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG		MF	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MI	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU		MM		MK	
		Matériel de transport				IV		MP		ML	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW		MS		MN	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MO	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		MR	
	Avances et acomptes					NC		ND		MS	
	TOTAL III					IY		NG		MT	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		MW
		Autres participations					IØ		ØX		NA
Autres titres immobilisés					I1		2B		NB		
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		NC		
TOTAL IV					I3		NJ		NE		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						14		ØK		NH	
										NI	
										438 426	
										438 426	
										47 639	
										47 639	
										2 192 065	
										2 192 065	

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-SD bis 2016

Exercice N clos le

3 0 0 9 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : S.A.S. EDENDIS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise S.A.S. EDENDISNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	6 665	QA	2 869	QB		QC	9 535
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	21 246	QE	81 710	QF		QG	102 956
	Matériel de transport	QH	292	QI	8	QJ		QK	300
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	332	QM	2 433	QN		QO	2 765
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	28 536	QV	87 020	QW		QX	115 556
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	28 536	ØP	87 020	ØQ		ØR	115 556

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incor- porelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R9	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW			Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		
						Total général non venant (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		S.A.S. EDENDIS		Néant ☒	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
	1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5W	5X	5Y	
TOTAL II	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.				10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2016

Désignation de l'entreprise : S.A.S. EDENDIS										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL			UM			UN		
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières				UT	47 639		UV			UW	47 639	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	19 135		19 135					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY	461		461					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	7 365		7 365					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	37 506		37 506					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	34 482		34 482					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP	13 797		13 797					
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	87 802		87 802					
	Charges constatées d'avance				VS	16 521		16 521					
	TOTAUX				VT	264 708		VU	217 069		VV	47 639	
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y											
Autres emprunts obligataires (1)		7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH	676 511		111 547		460 787		104 177			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A											
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	978 936		978 936								
Personnel et comptes rattachés		8C	85 541		85 541								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	71 953		71 953								
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 720		1 720							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	55 909		55 909							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J											
Groupe et associés (2)		VI	1 706		1 706								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	45 270		45 270								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ											
Produits constatés d'avance		8L											
TOTAUX		VY	1 917 547		VZ	1 352 583		460 787		104 177			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	109 934		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : S.A.S. EDENDIS		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐	Exercice N clos le : 31/03/2016		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés					
			de son conjoint					
			moins part déductible *		à réintégrer :			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	32 616	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	
	Amendes et pénalités		WJ	2 293	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)							
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					
			- imposées au taux de 0 %					
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme					
			- Plus-values soumises au régime des fusions					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
						TOTAL I		
						373 495		
II. DÉDUCTIONS								
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE								
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					
			- imposées au taux de 0 %					
			- imposées au taux de 19 %					
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					
			- imputées sur les déficits antérieurs					
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							
	Majoration d'amortissement *							
	Anticipation sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5
		Pôle de compétitivité (Art. 44 undecies)	L6		Société investissements immobilier cootées (art. 208 C)	K3	Zone de reconstruction de la défense (44 tredecies)	PA
		Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC
	Écarts de valeurs liquidatives su OPCVM * (entreprises à l'IS)							
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dégagee par le report en arrière de déficit	ZI	
	Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
	III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XL	283 472			
		déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	283 472			

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

S.A.S. EDENDIS

DGFIP 2058 A 2016
Extension

REINTEGRATIONS DIVERSES

Montant exercice N

DEDUCTIONS DIVERSES

Montant exercice N

CICE

46 174

Désignation de l'entreprise S.A.S. EDENDIS		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	72 614	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
ORGANIC	9K	9L	13 012
EFFORT CONSTRUCTION	9M	9N	2 982
TAXE GRANDE SURFACE	9P	9R	28 112
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	43 849
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2016

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.S. EDENDIS</u>										Néant ☐ *					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	– Réserves légales	ZB	3 000							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	156 366		– Autres réserves	ZD	153 366								
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE									
					Autres répartitions	ZF									
	TOTAL I	ØF	156 366		Report à nouveau	ZG									
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	156 366						
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)															
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :					
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ				
	– Engagements de crédit-bail immobilier										YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus										YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNEMENT	– Sous-traitance										YT				
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										XQ	249 115			
	– Personnel extérieur à l'entreprise										YU				
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	133 322			
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV				
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	415 033			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	797 470			
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	47 701			
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z	68 638			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	116 339			
TVA	– Montant de la TVA collectée										YY	1 822 113			
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	1 788 300			
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2015) *										ØZ	839 591			
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS				
	– Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés) :										YP	46			
	– Effectif affecté à l'activité artisanale										RL				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%			
RÉGIME DE GROUPE *	– Numéro de centre de gestion agréé * XP										– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA										Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %	JL	
											Plus-values à 19 %	JM	Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble JD										Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %	JO	
											Plus-values à 19 %	JP	Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH										N° SIRET de la société mère du groupe JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : S.A.S. EDENDIS

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)						
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)						

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(C)

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Néant ☒ *

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

7

**Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)**

7

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : S.A.S. EDENDIS Néant ☒ *

☐ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
☒ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ☐ ou 16 % ☒ .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ☐ .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ☐ .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 - Etat préparatoire.

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : S.A.S. EDENDIS

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2059-E-SD 2016

Exercice ouvert le : 01/10/2015 et clos le : 30/09/2016		Durée en nombre de mois		1	2																		
I - Production de l'entreprise																							
Ventes de marchandises	OA	14 568 486																					
Production vendue - Biens	OB																						
Production vendue - Services	OC	36 108																					
Production stockée	OD																						
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE																						
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF																						
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	2 450																					
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	1 198																					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK																						
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL																						
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT																						
TOTAL 1		OM	14 608 242																				
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers ⁽¹⁾																							
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	12 099 093																					
Variation de stocks (marchandises)	OO	(28 306)																					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP																						
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ																						
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	581 343																					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS																						
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU																						
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	11 741																					
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY																						
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ																						
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9																						
TOTAL 2		OJ	12 663 871																				
III - Valeur ajoutée produite																							
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 - TOTAL 2		OG	1 944 371																		
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises																							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)		SA	1 944 371																				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.																							
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X																					
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	14 605 792																				
Période de référence	GY	0	1	/	1	0	/	2	0	1	5	GZ	3	0	/	0	9	/	2	0	1	6	
Date de cessation	HR																						
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).																							
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.																							
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.																							

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2016

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30092016

N° SIRET 53447004200027

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. EDENDIS

ADRESSE (voie) Avenue Jean Moulin Z.A. Puits Est

CODE POSTAL 63700 VILLE SAINT ELOY LES MINES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 1500

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 1500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique S.A.S. Dénomination AMIDIS ET CIE

N° SIREN (si société établie en France) 319730339 % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 1500

Adresse : N° Voie

Code Postal 14120 Commune MONDEVILLE Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MICHOT Prénom(s) JEROME

Nom marital % de détention 40,00 Nb de parts ou actions 1200

Naissance: Date 02/01/1975 N° Département 03 Commune MOULINS Pays

Adresse : N° 12 RUE DU DEPOT LA VERN Voie

Code Postal 63700 Commune ST ELOY LES MINES Pays FRANCE

Titre (2) Mme Nom patronymique DESFORGUES Prénom(s) LAETICIA

Nom marital MICHOT % de détention 10,00 Nb de parts ou actions 300

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou Mlle pour Mademoiselle

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2016

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

30092016

N° SIRET

5 3 4 4 7 0 0 4 2 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

S.A.S. EDENDIS

ADRESSE (voie)

Avenue Jean Moulin Z.A. Puits Est

CODE POSTAL

63700

VILLE

SAINT ELOY LES MINES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)



IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01102015	et clos le	30092016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
S.A.S. EDENDIS Avenue Jean Moulin Z.A. Puits Est 63700 SAINT ELOY LES MINES			
SIRET	5 3 4 4 7 0 0 4 2 0 0 0 2 7		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
		04.73.85.41.76	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante									
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:									
SIRET									

B ACTIVITE

Activités exercées	COMMERCE DE DETAIL	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	--------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	283 472	Bénéfice imposable à 15%		Déficit	
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15%			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zone franche urbaine		Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs		Zone de restructuration de la défense, art.44 terdecies
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W						
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X						

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
COMPAGNIE FIDUCIAIRE 1 allée E. TRIOLET 33150 CENON Tél: 05.57.77.45.00	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 15122016 Lieu: SAINT ELOY LES MINES
	Qualité et nom du signataire: Jérôme MICHOT
	Signature: GERANT
Tél:	

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD

2016

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnité remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
JEROME MICHOT	1200	2015	16 224				
12 RUE DU DEPOT LA VERNADE 63700 ST ELOY LES MINES							
		2016	54 691				
LAETICIA MICHOT DESFORGUES	300	2015	5 911				
12 RUE DU DEPOT LA VERNADE 63700 ST EL							
		2016	7 201				
AMIDIS ET CIE	1500						
ZI ROUTE DE PARIS 14120 MONDEVILLE							

H DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

2016	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01/ 10 au 30 / 09 ou au titre de l'année N			
Société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé ou de la société tête de groupe :			Néant
Désignation : S.A.S. EDENDIS Adresse : Avenue Jean Moulin Z.A. Puits Est 63700 SAINT ELOY LES MINES Siren : 534470042			
Société bénéficiant du régimes fiscal des groupes		PME au sens communautaire	X
I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
CIC	40 025		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt			839 591
Dont préfinancement			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts			

III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	



ANNEXE AU COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2015 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 46 174 €.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).
Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.



✓ Fonds de commerce

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue par l'entreprise :

	Durée d'utilisation	Durée d'usage fiscale
Agencement des constructions	12 ans	de 10 à 20 ans
Matériel et outillage industriels	5 ans	de 5 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	10 ans	de 10 à 20 ans
Matériel de transport	4 ans	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 7 ans	de 3 à 10 ans
Mobilier	10 ans	10 ans

La différence éventuelle entre l'amortissement économique calculé sur la durée d'utilisation et l'amortissement fiscal calculé sur la durée d'usage fait l'objet, le cas échéant, d'un amortissement dérogatoire comptabilisé en résultat exceptionnel.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan $\leq 3,65$ M€ ; chiffre d'affaires $\leq 7,3$ M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Stocks et en-cours

Le stock fait l'objet d'un inventaire physique détaillé à la date de clôture. Les prix sont ceux indiqués en rayon, soit le prix de vente T.T.C. La connaissance permanente des marges par rayon et des différents taux de T.V.A. nous permet de reconstituer le prix d'achat H.T. avec une très grande précision.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.



> Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan. Le total de ces engagements est évalué à 32 669 €

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 30/09/2016 est de 0.25 % ,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 1 706 000 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	1 706 000		1 706 000	
Fonds réévalué				
Fonds reçu en apport				
TOTAL	1 706 000		1 706 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 192 065 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 706 000			1 706 000
Immobilisations corporelles	430 920	7 506		438 426
Immobilisations financières	47 639			47 639
TOTAL	2 184 559	7 506		2 192 065

Amortissements et dépréciations d'actif = 115 556 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	28 536	87 020		115 556
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	28 536	87 020		115 556

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	1 706 000	0	1 706 000	Non amortiss.
Inst.tech.mat.out.industr	14 932	9 535	5 397	5 ans
Aai divers	410 067	102 956	307 111	de 1 à 7 ans
Materiel de transport	300	300	0	3 ans
Mat.bureau informatique	13 126	2 765	10 361	de 3 à 5 ans
TOTAL	2 144 426	115 556	2 028 870	



S.A.S. EDENDIS
Comptes Annuels au 30/09/2016

PAGE 19

Etat des créances = 264 708 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	47 639		47 639
Actif circulant & charges d'avance	217 069	217 069	
TOTAL	264 708	217 069	47 639

Produits à recevoir par postes du bilan = 35 302 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	35 302
Disponibilités	
TOTAL	35 302

Charges constatées d'avance = 16 521 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 60 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3 000	20,00	60 000
Titres émis	0		
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	3 000	20,00	60 000

Etat des dettes = 1 917 547 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	676 511	111 547	460 787	104 177
Dettes financières diverses	1 706	1 706		
Fournisseurs	978 936	978 936		
Dettes fiscales & sociales	215 124	215 124		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	45 270	45 270		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 917 547	1 352 583	460 787	104 177

Charges à payer par postes du bilan = 231 111 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	140
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	53 264
Dettes fiscales & sociales	177 708
Autres dettes	
TOTAL	231 111



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 14 604 594 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	14 632 866	100,19 %
Prestations de services	6 769	0,05 %
Produits des activités annexes	29 339	0,20 %
Rabais, remises & ristournes accord	-64 380	-0,44 %
TOTAL	14 604 594	100.00 %



ENGAGEMENTS HORS BILAN

Emprunt Crédit agricole 400 000 €

- Date de début 30/07/2015
- Durée 84 mois
- Taux 1%
- Garanties : nantissement en 1^{er} rang sur le fonds de commerce
- Solidarité : l'emprunteur engage solidairement toutes les personnes désignées sous cette entité.

Emprunt BPI France 400 000 e

- Date de début 30/08/2015
- Durée 84 mois
- Taux 1,67%
- Garanties : nantissement en 1^{er} rang sur le fonds de commerce
- Solidarité : l'emprunteur engage solidairement toutes les personnes désignées sous cette entité.



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 35 302 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseur debiteurs(409800)	14 140
Rsi mr michot(438710)	7 365
Etat produits a recevoir(448700)	13 797
TOTAL	35 302

Charges constatées d'avance = 16 521 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance charges diverses(486060)	16 521
TOTAL	16 521

Charges à payer = 231 111 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Interets courus sur emp.e(168840)	140
TOTAL	140

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues(408100)	53 264
TOTAL	53 264

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provisions congés payés(428200)	56 609
Provisions 13e mois(428300)	28 932
Charg. soc./prov cp(438200)	16 005
Charg. soc./prov 13e mois(438300)	20 252
Cet(448610)	7 117
Taxe apprentissage(448620)	4 533
Formation(448630)	7 414
Aide à la construction(448640)	6 747
Taxe grde surface(448655)	29 634
Taxe publicite(448690)	464
TOTAL	177 708



RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	30/09/2016	30/09/2015	30/09/2014	30/09/2013	30/09/2012
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	60 000	60 000	30 000	30 000	30 000
b) Nombre d'actions émises		3 000			
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	14 604 594	14 129 620	14 397 965	14 927 275	10 364 456
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	425 606	228 797	429 990	394 103	209 825
c) Impôt sur les bénéfices	94 491	52 148	127 988	129 505	80 462
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	331 115	176 649	302 002	264 598	129 363
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	244 095	156 366	296 991	261 682	127 792
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	110	59			
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	81	52			
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés	46	45	45	45	45
b) Montant de la masse salariale	897 748	904 145	816 352	802 346	630 711
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	250 936	280 583	237 725	235 166	202 866

In Extenso

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES

19 Boulevard Alfred Daney

BP 50241

33028 Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 19 40 00

Fax : 05 57 19 40 50

bordeaux@inextenso.fr

www.inextenso.fr

www.reussir-au-quotidien.fr

EDENDIS

Société par Actions Simplifiée

Avenue Jean Moulin Z.A Puits Est

63700 SAINT ELOY LES MINES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2016

In Extenso

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES

19 Boulevard Alfred Daney
BP 50241
33028 Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 19 40 00
Fax : 05 57 19 40 50
bordeaux@inextenso.fr
www.inextenso.fr
www.reussir-au-quotidien.fr

EDENDIS

Société par Actions Simplifiée
Avenue Jean Moulin Z.A Puits Est
63700 SAINT ELOY LES MINES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2016

Aux associés

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société EDENDIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 € - B 333 485 084 RCS MONT DE MARSAN -
Société de commissariat aux comptes - Membre de la compagnie Régionale de Pau

Une entité du réseau Deloitte

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment pour ce qui concerne la valorisation des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

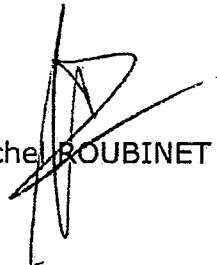
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Bordeaux, le 16 février 2017

Le commissaire aux comptes

Audit Aquitaine Commissariat aux Comptes

Jean Michel ROUBINET

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' and 'M' followed by a horizontal line, positioned over the printed name 'Jean Michel ROUBINET'.



BILAN ACTIF

	30/09/2016 (12 mois)			Présenté en Euros 30/09/2015 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial	1 706 000		1 706 000	1 706 000
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.	14 932	9 535	5 397	7 617
Autres immobilisations corporelles	423 494	106 021	317 473	394 768
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	47 639		47 639	47 639
ACTIF IMMOBILISE	2 192 065	115 556	2 076 509	2 156 023
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	862 054		862 054	833 748
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	19 135		19 135	30 542
Fournisseurs débiteurs	99		99	75 756
Personnel	461		461	1 252
Organismes sociaux	7 365		7 365	
Etat, impôts sur les bénéfices	37 506		37 506	155 234
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	34 482		34 482	31 098
Autres	101 500		101 500	67 477
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				200 000
Disponibilités	587 841		587 841	44 610
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	16 521		16 521	14 034
ACTIF CIRCULANT	1 666 964		1 666 964	1 453 750
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 859 029	115 556	3 743 473	3 609 773



BILAN PASSIF

	30/09/2016 (12 mois)	30/09/2015 (12 mois)
Capital social ou individuel	60 000	60 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	747 000	747 000
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	6 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	768 831	615 464
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	244 095	156 366
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 825 926	1 581 831
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	676 511	786 468
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Associés	1 706	1 706
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	978 936	964 484
Personnel	85 541	91 788
Organismes sociaux	71 953	98 714
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 720	1 518
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	55 909	63 628
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	45 270	19 637
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 917 547	2 027 943
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 743 473	3 609 773



COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	30/09/2016 (12 mois)	30/09/2015 (12 mois)
Ventes de marchandises	14 568 486		14 568 486	14 099 025
Production vendue biens				
Production vendue services	36 108		36 108	30 595
Chiffres d'affaires Nets	14 604 594		14 604 594	14 129 620
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			5 114	41 855
Autres produits			2 450	6 167
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			14 612 158	14 177 642
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			12 099 093	11 711 836
Variation de stock (marchandises)			-28 306	-69 994
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			797 470	928 220
Impôts, taxes et versements assimilés			116 339	221 414
Salaires et traitements			897 748	945 336
Charges sociales			250 936	239 391
Dotations aux amortissements sur immobilisations			87 020	20 283
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			11 741	6 291
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			14 232 041	14 002 776
RESULTAT EXPLOITATION			380 118	174 866
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés			2 072	12 829
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			2 072	12 829
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			9 842	1 796
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			9 842	1 796
RESULTAT FINANCIER			-7 770	11 033
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			372 348	185 898



COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

<i>Présenté en Euros</i>		
RUBRIQUES	30/09/2016 (12 mois)	30/09/2015 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13 962	27 770
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	13 962	27 770
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	47 724	5 155
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	47 724	5 155
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-33 762	22 616
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	94 491	52 148
TOTAL DES PRODUITS	14 628 193	14 218 242
TOTAL DES CHARGES	14 384 097	14 061 876
RESULTAT NET	244 095	156 366
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		



ANNEXE AU COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2015 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 46 174 €.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).
Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.



✓ Fonds de commerce

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue par l'entreprise :

	Durée d'utilisation	Durée d'usage fiscale
Agencement des constructions	12 ans	de 10 à 20 ans
Matériel et outillage industriels	5 ans	de 5 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	10 ans	de 10 à 20 ans
Matériel de transport	4 ans	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 7 ans	de 3 à 10 ans
Mobilier	10 ans	10 ans

La différence éventuelle entre l'amortissement économique calculé sur la durée d'utilisation et l'amortissement fiscal calculé sur la durée d'usage fait l'objet, le cas échéant, d'un amortissement dérogatoire comptabilisé en résultat exceptionnel.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan $\leq 3,65$ M€ ; chiffre d'affaires $\leq 7,3$ M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Stocks et en-cours

Le stock fait l'objet d'un inventaire physique détaillé à la date de clôture. Les prix sont ceux indiqués en rayon, soit le prix de vente T.T.C. La connaissance permanente des marges par rayon et des différents taux de T.V.A. nous permet de reconstituer le prix d'achat H.T. avec une très grande précision.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.



➤ Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan. Le total de ces engagements est évalué à 32 669 €

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 30/09/2016 est de 0.25 % ,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 1 706 000 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	1 706 000		1 706 000	
Fonds réévalué				
Fonds reçu en apport				
TOTAL	1 706 000		1 706 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 192 065 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 706 000			1 706 000
Immobilisations corporelles	430 920	7 506		438 426
Immobilisations financières	47 639			47 639
TOTAL	2 184 559	7 506		2 192 065

Amortissements et dépréciations d'actif = 115 556 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	28 536	87 020		115 556
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	28 536	87 020		115 556

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	1 706 000	0	1 706 000	Non amortiss.
Inst.tech.mat.out.industr	14 932	9 535	5 397	5 ans
Aai divers	410 067	102 956	307 111	de 1 à 7 ans
Materiel de transport	300	300	0	3 ans
Mat.bureau informatique	13 126	2 765	10 361	de 3 à 5 ans
TOTAL	2 144 426	115 556	2 028 870	



Etat des créances = 264 708 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	47 639		47 639
Actif circulant & charges d'avance	217 069	217 069	
TOTAL	264 708	217 069	47 639

Produits à recevoir par postes du bilan = 35 302 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	35 302
Disponibilités	
TOTAL	35 302

Charges constatées d'avance = 16 521 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 60 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3 000	20,00	60 000
Titres émis	0		
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	3 000	20,00	60 000

Etat des dettes = 1 917 547 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	676 511	111 547	460 787	104 177
Dettes financières diverses	1 706	1 706		
Fournisseurs	978 936	978 936		
Dettes fiscales & sociales	215 124	215 124		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	45 270	45 270		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 917 547	1 352 583	460 787	104 177

Charges à payer par postes du bilan = 231 111 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	140
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	53 264
Dettes fiscales & sociales	177 708
Autres dettes	
TOTAL	231 111



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 14 604 594 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	14 632 866	100,19 %
Prestations de services	6 769	0,05 %
Produits des activités annexes	29 339	0,20 %
Rabais, remises & ristournes accord	-64 380	-0,44 %
TOTAL	14 604 594	100,00 %



ENGAGEMENTS HORS BILAN

Emprunt Crédit agricole 400 000 €

- Date de début 30/07/2015
- Durée 84 mois
- Taux 1%
- Garanties : nantissement en 1^{er} rang sur le fonds de commerce
- Solidarité : l'emprunteur engage solidairement toutes les personnes désignées sous cette entité.

Emprunt BPI France 400 000 e

- Date de début 30/08/2015
- Durée 84 mois
- Taux 1,67%
- Garanties : nantissement en 1^{er} rang sur le fonds de commerce
- Solidarité : l'emprunteur engage solidairement toutes les personnes désignées sous cette entité.



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 35 302 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseur débiteurs(409800)	14 140
Rsi mr michot(438710)	7 365
Etat produits à recevoir(448700)	13 797
TOTAL	35 302

Charges constatées d'avance = 16 521 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance charges diverses(486060)	16 521
TOTAL	16 521

Charges à payer = 231 111 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Interets courus sur emp.e(168840)	140
TOTAL	140

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues(408100)	53 264
TOTAL	53 264

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provisions congés payés(428200)	56 609
Provisions 13e mois(428300)	28 932
Charg. soc./prov cp(438200)	16 005
Charg. soc./prov 13e mois(438300)	20 252
Cet(448610)	7 117
Taxe apprentissage(448620)	4 533
Formation(448630)	7 414
Aide à la construction(448640)	6 747
Taxe grde surface(448655)	29 634
Taxe publicité(448690)	464
TOTAL	177 708



RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	30/09/2016	30/09/2015	30/09/2014	30/09/2013	30/09/2012
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	60 000	60 000	30 000	30 000	30 000
b) Nombre d'actions émises		3 000			
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	14 604 594	14 129 620	14 397 965	14 927 275	10 364 456
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	425 606	228 797	429 990	394 103	209 825
c) Impôt sur les bénéfices	94 491	52 148	127 988	129 505	80 462
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	331 115	176 649	302 002	264 598	129 363
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	244 095	156 366	296 991	261 682	127 792
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	110	59			
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	81	52			
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés	46	45	45	45	45
b) Montant de la masse salariale	897 748	904 145	816 352	802 346	630 711
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	250 936	280 583	237 725	235 166	202 866

EDENDIS
Société par actions simplifiée
au capital de 60 000 euros
Siège social : Rue Jean Moulin, Z.A Puits Est
63700 ST ELOY LES MINES
534 470 042 RCS CLERMONT FERRAND

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 244 095,14 euros de la manière suivante :

- La totalité du bénéfice de l'exercice écoulé, soit la somme de 244 095,14 euros, affectée au compte « autres réserves ».

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
-	-	-	-
30 septembre 2015	-	-	-
30 septembre 2014 <i>Distribution exceptionnelle du 01.06.2015</i>	68 000 €	-	-
30 septembre 2013	-	-	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

